

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19037 - 74ÈME ANNÉE

Réforme de la Constitution

Nouveau pas pour plus de responsabilité pour les élus réunionnais



Sans pouvoir d'adaptation, impossible de mettre en oeuvre des mesures spécifiques pour lutter contre la pauvreté à La Réunion si le Parlement ne l'a pas inscrit dans la loi. (photo Toniox)

Débatu lundi en Commission des Lois, l'amendement constitutionnel visant à donner plus de responsabilité aux élus de La Réunion sera présenté dans une version enrichie le 10 juillet prochain à l'Assemblée nationale.

Lois de l'Assemblée nationale. Cet amendement était présenté par 4 députés de La Réunion issus de 4 groupes politiques : David Lorion, Ericka Bareigts, Jean-Hugues Ratenon et Huguette Bello. Il avait déjà été adopté à l'unanimité le 21 juin par la Délégation des Outre-mer. Le but est de donner aux Réunionnais les mêmes droits qu'aux Guadeloupéens, Guyanais, Mahorais et Martiniquais : adapter les lois votées par le Parlement.

réunionnais, comme l'« amendement Virapoullé ». Les élus des collectivités réunionnaises ne pourront pas adapter en dehors de leur domaine de compétences.

Adaptation des lois

Les députés de la Commission des Lois ont accueilli favorablement l'initiative des 4 députés, défendue

tenon indique que d'autres parlementaires ont pris position pour l'amendement : la Polynésienne Maina Sage, le Martiniquais Serge Letchimy et le Corse Jean-Felix Aquaviva.

Au cours des débats, le rapporteur de la Commission des Lois a proposé de compléter l'amendement en vue de l'enrichir. En conséquence, il a été retiré afin de rédiger un nouveau texte qui devra être examiné le 10 juillet pro-

chain en séance. Cela signifie que si cet engagement est respecté, le nouvel amendement aura le soutien du groupe majoritaire. Dans ces conditions, le projet de loi constitutionnelle comportera un amendement permettant aux Réunionnais d'adapter les lois.

A la suite de ce débat, Jean-Paul Virapoullé a été interrogé par Zinfos974 à qui il a dit en substance qu'il a remporté une grande victoire, pour le maintien du verrou qu'il a créé. Manifestement, il

n'a pas eu les bonnes informations sur le résultat du débat à la Commission des Lois, ou alors il cherche à tromper l'opinion.

Plus de responsabilité

L'amendement initial des quatre députés s'appuyaient sur plusieurs phénomènes structurels qui pèsent sur La Réunion : le changement climatique, la mondialisation

des échanges et la démographie. C'est une analyse convergente avec celle présentée depuis plusieurs années par le PCR. Ceci souligne que face à la réalité d'un système dans l'impasse, la nécessité de débloquer la situation transcende les clivages politiques. Et cette volonté se traduit dans la proposition de donner plus de responsabilités aux Réunionnais.

M.M.

Un projet de tramway entre l'aéroport et le centre-ville

Le retour du tram-train à Saint-Denis

Lundi sur les ondes de La 1ère Réunion, Jean-Pierre Marchau a annoncé que la CINOR et la Région travaillent sur un projet de tramway entre l'aéroport de Gillot et le centre-ville de Saint-Denis. Ce n'est pas sans rappeler le tram-train, dont la première tranche devait desservir Sainte-Marie à Saint-Paul, en passant par l'aéroport, le Chaudron et la Mairie de Saint-Denis.

Visiblement, le tram-train n'est pas abandonné. D'après Jean-Pierre Marchau, vice-président de la CINOR, sa collectivité travaille sur un projet de tramway en collaboration avec la Région. La ligne partirait de l'aéroport de Gillot pour aller au centre-ville de Saint-Denis en passant par le Chaudron. Ceci correspond à l'itinéraire dionysien de la première tranche du tram-train devant aller de Sainte-Marie à Saint-Paul.

De plus, les travaux de ce tramway

pourraient être menés de front avec ceux du téléphérique. La réflexion est suffisamment avancée pour qu'une estimation du coût soit avancée : 350 millions d'euros. Les travaux peuvent en effet s'appuyer sur ce qui a déjà été réalisé pour le tram-train, avec l'emprise ferroviaire du pont de la rivière des Pluies, et l'existence d'un site propre entre le Chaudron et le centre-ville de Saint-Denis.

Ceci remet donc en cause la campagne de la Région promettant la réalisation d'un monorail sur le

même itinéraire. Difficile en effet de croire qu'un tramway et un monorail puissent coexister sur le même tracé.

Il est clair que la réalisation d'un tramway peut constituer la première étape de la reconstruction du chemin de fer de La Réunion. Les trains reliant l'Est à l'Ouest en passant par Saint-Denis ne pourraient que passer sur les voies du tramway. Ce serait alors le retour du tram-train.

M.M.

In kozman pou la rout

« Si pou fé in kaz, téi pran l'avi avèk toulmoun nou n'arté ankor dann kavèrn »

I di la démokrasi sé lo moin mové manyèr gouvèrn demoun pars i done lo pouvoir lo pèp. Sé pa si zot i pans konm moin, mé moin la touzour rèv in vré sistèm demokratik san trouv lo bon solisyon pou ariv an avoir in gouvèrnans konmsa. Dé foi, mi pans lo bann z'afèr lo péi lé rant lo min in bann taré. Dé foi mi pans in pé i di « u » ! in pé i di « gli » ! in pé i fé yakwoo é tousala an mèm tan si tèlman k'lo bèf i koné pi dann kèl sans li doi ral lo sharète. Sé sak lo kozman an-o la i vé dir, mé kozman-la, pou moin, li lé vré, konm pa é si li lé konmsa, mi pans i fo bien kalkilé pou tras in bon shomin. Alé ! Ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Production agricole au sommet et plus de 800 millions de victimes de la malnutrition : le résultat de la course au profit

La FAO et l'OCDE ont publié hier un document commun, le Rapport sur les perspectives agricoles. Il indique que la production de nourriture atteint des sommets, avec une hausse continue. Le même document précise qu'au cours des 10 prochaines années, cette production augmentera de 20 %, soit un rythme plus rapide que la croissance démographique.

Mais force est de constater que cette abondance reste trop inégalement répartie. En effet, plus de 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim chaque jour. Notre région est particulièrement concernée, notamment le Sud de Madagascar. Ceci est aggravé par les effets du changement climatique qui entraînent la sécheresse ou des pluies diluviennes qui compromettent les récoltes.

La nourriture est par nature un droit fondamental de chaque être humain. Comme l'eau et l'air, elle fait partie des conditions nécessaires à la vie. Mais elle dépend de l'organisation d'un marché, qui répond aux orientations du capitalisme. C'est bien là que se situe le problème, car la nourriture est aussi un moyen de spéculer pour faire du profit. C'est ainsi qu'à Madagascar, des terres sont convoitées par des pays étrangers, pour qu'ils puissent y cultiver des produits qui répondent à leurs besoins à moindre coût.

C'est un phénomène de délocalisation comme celui que connaît l'industrie. La Réunion est pleinement concernée par cette course au pro-

fit, qui a vu la délocalisation de la production de la SIB à l'usine Colgate-Palmolive de Compiègne, ou le départ de Giordano à Maurice. C'est la même chose qui est en train de s'opérer pour l'alimentation. C'est notamment le projet de l'URCOOPA mis en valeur par le président de la République. Il vise à utiliser des terres à Madagascar pour produire pas seulement pour la Grande île mais aussi pour La Réunion. L'objectif est bien évidemment d'aller là où le coût de production est le plus bas, afin d'augmenter le profit car le prix de vente à La Réunion n'a aucune raison de diminuer, puisqu'il existe un pouvoir d'achat suffisant pour le soutenir.

C'est bien une autre politique qui doit être mise en place, où doivent primer les intérêts des consommateurs finaux et des agriculteurs, pour que les uns puissent avoir la garantie d'avoir une nourriture suffisante à un prix accessible, et que les autres puissent vivre dignement de leur travail. Cela suppose de dépasser le capitalisme pour que la faim dans le monde n'existe plus, car les agriculteurs sont capables de nourrir toute la population mondiale.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Grand remplacement ou moindre coût ?

Philippe Cadet voudrait nous convaincre que La Réunion est en train de subir le "grand remplacement" des Créoles par les Zoreys. Ainsi, la France aurait formulé en secret ce funeste dessein pour notre île. Je crains que Philippe Cadet ne soit atteint d'un syndrome qui concerne tous les îliens, dont nous faisons partie. Le syndrome du nombrilisme qui conduit toute personne vivant dans une île de façon permanente à avoir une forte conscience identitaire, à s'enfermer dans une vision du monde très centrée sur l'île et de grosses difficultés à prendre du recul par rapport aux événements. Ce nombrilisme a des côtés positifs car il permet à la plupart des îliens de se sentir concernés par le sort de leur île et de conforter ainsi une forte conscience collective et identitaire. Mais il nous fait perdre de vue le fait que nous ne sommes qu'un confetti de l'empire colonial français.

Une mise en perspective historique s'impose avant de conclure trop rapidement à une hypothétique intention de grand remplacement.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, on peut affirmer que la France avait des gros intérêts économiques à La Réunion : le café puis le sucre, produits dans le cadre de la société de plantation, étaient stratégiques pour l'économie nationale. La France avait alors un dessein clair pour notre île : l'exploiter au mieux de ses intérêts nationaux. Mais avec l'avènement de la production de sucre de betterave, l'intérêt de la France pour La Réunion s'est largement marginalisé.

Bien sûr on a continué à produire du sucre et des plantes à parfum à La Réunion, mais la vaste étendue de l'empire colonial jusqu'à la fin des années cinquante où on trouvait de quoi exploiter de multiples richesses, a ramené notre île à une petite colonie de peu d'intérêt

pour la France. Certes les habitants, à l'image de leurs compatriotes antillais et guyanais, ont manifesté leur attachement à la "mère-patrie". La France a été très sensible à l'hommage ainsi fait à la mission civilisatrice qu'elle s'était donnée pour ses colonies. Mais à part cet aspect flatteur pour le colonisateur, La Réunion et les départements français d'Amérique étaient devenus rapidement des "boulets" à traîner. Certes, le point d'appui géostratégique constitué par notre île avec sa zone maritime exclusive est un côté positif du point de vue national. Les Américains, avec la complicité du Royaume-Uni, ont été plus expéditifs pour garantir leur point d'appui stratégique de Diégo-Garcia dans l'Océan Indien en déportant les habitants vers l'île Maurice... Mais la France ne se contentant pas de La Réunion a "capturé" Mayotte, là encore flattée par la volonté des Mahorais de vouloir rester français

Ainsi, après la vague de décolonisation, la France a décidé de maintenir sa souveraineté sur La Réunion. Mais "au moindre coût possible" comme me l'avait confié Michel Debré dans une conversation en tête-à-tête lors d'un de ses nombreux passages. A l'époque (début des années soixante-dix), il était ministre de la défense et nous évoquons la sur-rémunération des fonctionnaires. Michel Debré avait fortement influé sur les décisions ultérieures de baisse de l'index de correction passé de 1,65 en 1970 à 1,138 en 1979, permettant ainsi de réaliser des économies budgétaires substantielles. Nous en sommes toujours là : la France conserve les DOM, au moindre coût possible, tel est le grand dessein (sic) qui guide notre sort ! Je n'ai jamais vu d'inflexion de cette ligne politique.

Une ligne de conduite qui a débuté au début du 20^e siècle avec un sous-investissement criant dans

tous les domaines : éducation, santé, infrastructures, administrations... La Réunion ne recevait que des miettes condescendantes de la France. Notre île était laissée à elle-même, quasiment à l'abandon, même en dehors la période d'abandon "normal" de 1939-1945. La départementalisation de 1946 a pu faire croire un moment à l'illusion d'un changement de ligne directrice. Il a fallu vite déchanter. Pour faire venir des cadres venant de métropole il a fallu mettre en place de quoi les attirer dans une île lointaine et démunie de tout. Indemnités d'éloignement, voyages de vacances familiaux payés, sur-rémunérations, abattements d'impôts... du moins pour les cadres venant de France. Et il a fallu la longue et dure grève de 1953 pour que les fonctionnaires locaux bénéficient des mêmes avantages : la stratégie du moindre coût restait bien présente à l'esprit des gouvernants. N'oublions pas le long chemin, mené avec ténacité par le PCR, qui a présidé à l'alignement social entre 1946 et 2000 pour arriver à ce que les prestations sociales ou les rémunérations dans le secteur privé atteignent le niveau métropolitain. Le maintien de l'octroi de mer jusqu'à nos jours permet à l'État d'alléger ses contributions aux collectivités locales.

Mais nous savons tous que l'épée de Damoclès sur la réduction des contributions de l'État central reste suspendue au-dessus de nos têtes : sur-rémunérations, retraites indexées, abattement de 30%, taux de TVA moindres, mesures fiscales spécifiques, etc sont menacées en permanence, entretenant ainsi de nombreuses incertitudes fort néfastes pour mener des projets d'avenir. Les Réunionnais ont compris depuis longtemps qu'il fallait se battre pour ne perdre aucune des miettes consenties par l'État central rivé sur sa ligne du moindre coût.

Les états généraux et autres as-sises de l'outre-mer ne servent que d'anesthésiants momentanés pour faire taire les revendications qui se manifestent régulièrement. L'État n'affiche jamais sa stratégie du moindre coût : vous les outre-mer, formulez vos demandes et nous verrons ce que nous pouvons vous concéder ! Une politique de la demande qui n'apporte rien à personne.

Par un retour de flamme inattendu, il se pourrait bien que les inquiétudes de Philippe Cadet soient balayées par l'application à la lettre de la stratégie du moindre coût. Imaginons que l'État finisse par suivre les recommandations de la Cour des comptes ou des rapports parlementaires divers et variés qui prônent l'abandon des "avantages" consentis aux fonctionnaires ou d'autres mesures qui augmentent sensiblement le pouvoir d'achat de certaines catégories de population. Alors il ne fait pas de doute que l'afflux de Zoreys qui effraie tant Philippe Cadet serait vite tari ou à minima fortement restreint...et le même Philippe Cadet réduit à la portion congrue. C'est un choix possible que je prône personnellement pour un avenir plus digne de notre île et que je suis prêt à "subir" car je sais d'expérience que notre île a le potentiel humain pour avoir bien d'autres perspectives que de remplir son chariot au supermarché, faire son pique-nique dominical et aller voir la mère-patrie une fois par an !

Charles Durand
Le Brûlé – Saint-Denis
Directeur de l'Insee-Réunion
de 1966 à 1985

Le défi de la sécurité alimentaire

Les Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2018-2027 tablent sur un tassement de la croissance de la demande mondiale de produits agroalimentaires, accompagné de nouveaux gains de productivité dans le secteur. Les prix des principaux produits agricoles devraient par conséquent rester faibles sur les dix prochaines années.

Selon les Perspectives, la production mondiale de produits agricoles et de poisson en général devrait augmenter de quelque 20 % au cours de la prochaine décennie, avec des différences toutefois marquées entre les régions. La croissance devrait être vigoureuse dans les régions en développement, dont la population augmente plus vite qu'ailleurs, comme en Afrique subsaharienne, en Asie de l'Est et du Sud et dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. À l'inverse, elle devrait être bien plus modeste dans les pays développés, notamment en Europe occidentale.

Selon les prévisions, la croissance de la demande mondiale continuera de ralentir ces dix prochaines années, érodée par une démographie moins dynamique, la stagnation de la consommation d'aliments de base par habitant et l'essoufflement de la hausse de la demande de viande. Cet essoufflement donnera un coup de frein à la demande de céréales et de tourteaux protéiques utilisés dans l'alimentation animale. Confrontés au ralentissement de croissance de la consommation et de la production, les échanges de produits agricoles, halieutiques et aquacoles devraient progresser environ deux fois moins vite qu'au cours de la décennie précédente. Les exportations nettes devraient s'accroître dans les pays et régions riches en terres, en particulier sur le continent américain. Les pays à forte croissance démographique, notamment le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et l'Asie, connaîtront une hausse de leurs importations nettes.

« Si l'on escompte globalement une hausse des exportations depuis les pays et régions aux terres abondantes, de nombreux pays pauvres à la population croissante et dotés de ressources en sols limitées deviendront de plus en plus tributaires des importations de produits alimentaires pour nourrir leur population », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría. « Il sera essentiel que les exportateurs aussi bien que les importateurs puissent s'inscrire dans un cadre d'action ouvert et prévisible en matière d'échanges. »

« La révolution verte du siècle dernier a largement augmenté les capacités du monde à se nourrir, mais nous avons besoin désormais d'une révolution durable », a déclaré le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva. « Pour cela, il convient de s'attaquer aux systèmes d'exploitation fortement consommateurs d'intrants et de ressources qui ont un coût élevé pour l'environnement. Les sols, les forêts, la qualité de l'eau et de l'air et la biodiversité continuent de se dégrader. Nous devons adopter des systèmes alimentaires durables qui fournissent des aliments sains et nutritifs tout en préservant l'environnement et la biodiversité. »

La demande de céréales et d'huiles végétales destinées à la production de biocarburants ne devrait globalement pas changer au cours de la période considérée par rapport à la décennie passée, marquée par un essor des biocarburants qui a propulsé la demande de céréales de plus de 120 millions de tonnes, maïs en tête. Les cadres d'action du monde développé n'encourageront probablement pas le développement des biocarburants, si bien que la croissance de la demande viendra essentiellement des pays en développement qui ont mis en place des politiques en faveur de leur utilisation. La production de biocarburants à partir de canne à sucre devrait tout particulièrement augmenter.

Oté

Listoir sé listoir é lo révizyonism la pi listoir

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dopi létèrnité, moin lé a d'mandé pou kosa, toultan, bann rouj l'aprè anparl bann z'afèr lontan olèrk parl z'afèr zordi-lo prézan par l'fète - épi sak v'ariv domin é pli loin-lo fitir par konsékan. Pars, sanm pou moin, sak i intèrès l'imanité i doi pa z'ète lo pasé. Konm i di, lo pasé, sé lé pasé, mèm trépasé. Li lé fini. Ni pé pa armète ali dsi la tab pou fé vni ali pli zoli ké li lété. Sa la pa konm in paz barbouyé, ou i pinn ali an blan pou arfé zoli désin dési. Li lé définitivman konmsa é pa otroman. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant i koz solman la boush rouvèr, mi pé dir aou, définitivman, mi pé pa z'ète dakor avèk ou. Pars si mi konpran aou bien, i fo mète listoir par koté, pi fé in kont avèk li, pétète mèm i vo myé pa konète ali, pa étidyé ali, vèrs ali dann ba koté, é pétète mèm fé disparète ali. L'èrla, konm la natir néna orèr par raport lo vide, i sifi d'arfé in n'afèr pou pran son plas.

Par ébzantp, i pé siprime la fète l'abolisyon lésklavaz épi ranplas ali par la fète létchi. An mèm tan, tras in tré dsi lésklavaz li mèm épi dir li la pa égzisté. Fézan nout shomin fézan, ni pé mèm dir sak i apèl lésklavaz lété in vi an bone antant rant bann zésklav épi bann mètr.

I pé fé sa, mé sa sé pi listoir matant sa i apèl lo révizyonism.

I pé ankor dir l'angazis lété inn shans la ofèr bann moun déor pou gingn vnir travaye isi shé nou é si bann pov zangajé téi mète la kord laté pa par dépitasyon mé simploman pars zot téi kroi zot nora artour viv éré dann zot péi.

I pé fé sa, i pé di sa, mé sa la pi listoirmatant sa i apèl simploman lo révizyonism.

I pé di ankor an parlann bannzanfann la Kreuz, sa lété inn shans la shère é dous frans la ofèr azot pou é gran zétid, pou vni médsin, avoka, antropronèr, épi in zour artourn shé zot pou fé a fète dann z'ot péi.

I pé di sa, i pé invant in n'afèr konmsa, mé sa la pi z'ot listoir sa i apèl simploman révizyonis.

Arzout èk sa, si i vé demoun dann l'avnir léspri sar pa kontaminé avèklistoir, simploman anpèsh la kréasyon la MCUR-mé sa sé listoir sète-la, sa la pal o révizyonism.

Justin